



**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET**

Le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

<b>Objet :</b> <b>ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE LAUNAGUET          (EMML) : TARIFS 2024/2025</b>	<b>Délibération n° 2024.05.29.047</b>
--	---------------------------------------

**Rapporteur : Edith PAPIN TOUZET**

Madame Edith PAPIN TOUZET, Maire adjointe déléguée à la culture, informe les membres de l'assemblée qu'il convient de délibérer sur les tarifs de l'école municipale de musique pour l'année scolaire 2024-2025 présentés dans le tableau ci-dessous.

Proposition des tarifs pour l'année scolaire 2024/2025 :

	LAUNAGUETOIS		EXTERIEURS	
<b>ADHESION ANNUELLE en €</b>				
	26,50	26,50	57,00	57,00
	LAUNAGUETOIS		EXTERIEURS	
	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif plein	Tarif réduit
Nature des cours	Cotisation annuelle 2024/2025	Cotisation annuelle 2024/2025	Cotisation annuelle 2024/2025	Cotisation annuelle 2024/2025
<b>COTISATION ANNUELLE en € (payable en 3 fois)</b>				
<b>Forfait</b> formation musicale + instrument ou parcours découverte instrumentale (éveil musical + instrument pour les 6-7 ans)	501,00 (168x3)	480,00 (160x3)	888,00 (296x3)	843,00 (281x3)
<b>Cours collectifs</b> éveil musical atelier parents/enfants formation musicale seule	186,00 (62x3)	168,00 (56x3)	300,00 (100x3)	288,00 (96x3)
<b>Cours individuel d'instrument ou chant</b> Uniquement accordé dans le cadre d'une dispense de formation musicale 1/2 heure/semaine	369,00 (123x3)	351,00 (117x3)	651,00 (217x3)	618,00 (206x3)
<b>Orgue cours individuel</b>	369,00 (123x3)	351,00 (117x3)	369,00 (123x3)	
<b>COTISATION ANNUELLE en € (payable en 1 fois)</b>				

<p><b>Membres en exercice : 29</b>                  Membres présents : 23                  Absents excusés Représentés : 6                  Absent : /</p> <p>Date convocation 23 mai 2024</p> <p>Acte rendu exécutoire après                  - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p> <p style="text-align: center;"><b>17 JUIN 2024</b></p>	<p><b>Étaient présents (es) :</b> Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Martine BALANSA, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.</p> <p><b>Étaient excusés représenté(es) :</b> Françoise CHEURET (pouvoir à P. PARADIS), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Patrice RENARD (pouvoir à A. MIRANDA), Pascal AGULHON (pouvoir à B. DEVAY).</p> <p><b>Absent : /</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Claude FARCY</p>
--	--

Nature des cours	LAUNAGUETOIS	EXTERIEURS
	Tarif plein	Tarif plein
	ANNEE 2024/2025	ANNEE 2024/2025
Chorale d'enfants	GRATUIT	GRATUIT
Chorale d'adultes	101,00	101,00
Musique d'ensemble Gratuit pour les élèves déjà inscrits à l'EMML	60,00	60,00

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'ensemble des tarifs tels que décrits ci-dessus.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Approuvent l'ensemble des tarifs tels que décrits ci-dessus, applicables pour l'année scolaires 2024/2025.

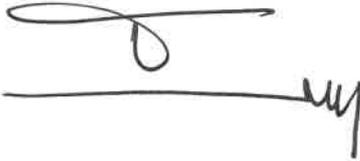
**Voté à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

**Marie-Claude FARCY**  
Secrétaire de séance,



**Michel ROUGÉ**  
Maire,



<p><b>Membres en exercice : 29</b> Membres présents : 23 Absents excusés Représentés : 6 Absent : /</p> <p>Date convocation 23 mai 2024</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p>	<p><b>Étaient présents (es) :</b> Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Martine BALANSA, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARGENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.</p> <p><b>Étaient excusés représenté(es) :</b> Françoise CHEURET (pouvoir à P. PARADIS), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Patrice RENARD (pouvoir à A. MIRANDA), Pascal AGULHON (pouvoir à B. DEVAY).</p> <p><b>Absent : /</b></p> <p><b>Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY</b></p>
---	--